



***ski-doo***®

**GUIDE<sup>DU</sup>  
CONDUCTEUR  
1999**

484 100 006

**MX Z 600  
SUMMIT 600**

## AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur* le *Guide de sécurité* en motoneige et sur les étiquettes du véhicule pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* devrait demeurer dans la motoneige en tout temps.



SERVICE APRÈS-VENTE  
BOMBARDIER  
PRODUITS RÉCRÉATIFS  
VALCOURT (QUÉBEC)  
CANADA JOE 2L0

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER®  
FORMULA\*

SKANDIC\*  
SKI-DOO®

TUNDRA\*  
CK3\*

Lithographié au Canada

®\*Marques de commerce de Bombardier Inc.

Tous droits réservés © Bombardier Inc. 1998 (MMO-9904 CH)

---

# GUIDE DU CONDUCTEUR SKI-DOO 1999

Ce guide concerne les modèles suivants:

***MX Z 600***


***Summit 600***

## AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation* SKI-DOO approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Numéro de concessionnaire	Numéro de modèle du véhicule	Numéro de série du véhicule
		
000000000 00-000000	00000	0000/00/00
PRÉNOM NOM		
RUE		
VILLE (PROVINCE) CODE POSTAL		
PAYS		
Service par excellence / Excellence in Service		
ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE • WARRANTY REGISTRATION		
Propriétaire	Date d'expiration (Année/mois/jour)	

A00K03A

### CARTE DE GARANTIE

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est impossible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire.



---

## AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité en moto-neige* ont pour but d'aider le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de leur fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. **Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.**

Ces guides font usage des symboles suivants:



### AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.



### ATTENTION

Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

**REMARQUE:** Apporte une information supplémentaire.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

Il est entendu que ceci est une traduction et que la version anglaise devra prévaloir.

---

# TABLE DES MATIÈRES

◆ MESURES DE SÉCURITÉ .....	7
<b>GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 1999 .....</b>	<b>8</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 1999 .....</b>	<b>10</b>
<b>QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES .....</b>	<b>13</b>
<b>CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE .....</b>	<b>15</b>
<b>CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO.....</b>	<b>15</b>
<b>IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE .....</b>	<b>16</b>
Emplacement du numéro de série du véhicule .....	16
Emplacement du numéro de série du moteur .....	17
<b>INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE .....</b>	<b>18</b>
<b>COMMANDES.....</b>	<b>22</b>
1) Manette d'accélérateur .....	23
2) Manette de frein.....	23
3) Bouton du frein de stationnement .....	23
4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/ frein de stationnement (rouge).....	24
5) Interrupteur du cordon coupe-circuit .....	24
6) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique .....	27
7) Interrupteur d'urgence .....	28
8) Commutateur d'éclairage .....	29
9) Lampe témoin du feu de route (bleue).....	29
10) Poignée du démarreur à rappel .....	29
11) Levier d'étrangleur .....	30
12) Indicateur de vitesse .....	30
13) Totalisateur général .....	30
14) Totalisateur journalier .....	30
15) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier .....	31
16) Tachymètre .....	32
17) Voyant de surchauffe du moteur (rouge).....	32
18) Bouchon du réservoir de carburant/ indicateur de niveau de carburant .....	33

19) Interrupteur des poignées chauffantes .....	34
20) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante .....	34
21) Attaches du capot .....	35
Grilles de capot .....	35
Soupape de coupure de carburant automatique .....	37
Compartment de rangement.....	37
Trousse d'outils.....	37
Support de bougies de rechange .....	39
Support de courroie d'entraînement de rechange .....	40
Poignées de levage avant et pare-chocs avant .....	41
<b>CARBURANT ET HUILE .....</b>	<b>42</b>
Type de carburant recommandé .....	42
Type d'huile recommandée .....	42
<b>MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GLACIAL .....</b>	<b>43</b>
<b>RODAGE.....</b>	<b>44</b>
Moteur .....	44
Courroie .....	44
Révision - 10 heures .....	44
<b>AVANT DE DÉMARRER .....</b>	<b>45</b>
Vérification à effectuer.....	45
<b>DÉMARRAGE.....</b>	<b>46</b>
Démarrage initial à froid .....	46
Démarrage à chaud .....	47
Démarrage d'urgence .....	47
<b>RÉGLAGES DE LA SUSPENSION .....</b>	<b>49</b>
Généralités.....	49
Comment régler la suspension .....	50
<b>TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES .....</b>	<b>64</b>
Utilisation en neige profonde .....	64
<b>TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN.....</b>	<b>65</b>
<b>NIVEAU DES LIQUIDES .....</b>	<b>67</b>
Système de freinage.....	67
Niveau d'huile du carter de chaîne .....	67
Système d'injection d'huile .....	69
Système de refroidissement.....	71

<b>ENTRETIEN .....</b>	<b>72</b>
Dépose et installation du garde-courroie .....	72
Dépose et installation de la courroie d'entraînement .....	74
Tension de la chaîne d'entraînement .....	78
Réglage de la poulie motrice TRA .....	78
État de la courroie d'entraînement .....	81
État du frein .....	82
Réglage du frein .....	82
État de la suspension arrière .....	82
État de la courroie d'arrêt de la suspension .....	82
État de la chenille .....	82
Tension et alignement de la chenille .....	83
Direction et mécanisme de suspension avant .....	87
Usure et état des skis et des lisses .....	87
Système d'échappement .....	88
Nettoyage du filtre à air .....	88
Nécessaire de haute altitude .....	89
Visée du faisceau du phare .....	89
Remplacement des ampoules .....	90
<b>REMORQUAGE .....</b>	<b>93</b>
<b>REMISAGE .....</b>	<b>94</b>
<b>DIAGNOSTIC DES PANNES .....</b>	<b>95</b>
<b>FICHE TECHNIQUE .....</b>	<b>99</b>
<b>AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES .....</b>	<b>100</b>
<b>CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE .....</b>	<b>101</b>

---

## ◆ MESURES DE SÉCURITÉ

### **Toujours se conformer aux avertissements suivants:**

- ◆ Modèles munis d'un frein de stationnement: Toujours utiliser le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ◆ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ◆ Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou garde-poulie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol ou lorsque le capot est ouvert ou enlevé.
- ◆ Toujours maintenir la motoneige en parfait état.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ◆ Modèles à démarrage électrique: Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ◆ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- ◆ N'effectuer que les démarches décrites dans ce guide. À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté et froid avant d'effectuer toute opération de lubrification et d'entretien.
- ◆ Certaines motoneiges sont monoplaces; seul le conducteur peut y monter.
- ◆ La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant, par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- ◆ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges SKI-DOO.
- ◆ Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa.
- ◆ Modèles à marche arrière: Ces motoneiges peuvent circuler rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer le frein avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis appuyer sur le bouton de marche arrière. S'assurer que la voie est libre. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 1999**

## **1. DURÉE DE LA GARANTIE**

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 1999 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneige SKI-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre de l'année en cours, se terminera le 1<sup>er</sup> décembre de l'année suivante.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

## **2. CE QUE BOMBARDIER FERA**

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

## **3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 1999 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

## **4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 1999*»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

## 5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

## 6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SKI-DOO.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.  
 PRODUITS RÉCRÉATIFS  
 MOTONEIGES  
 CENTRE D'ASSISTANCE AUX CLIENTS  
 VALCOURT QUÉBEC JOE 2LO  
 CANADA

BOMBARDIER INC.  
 PRODUITS RÉCRÉATIFS  
 MOTONEIGES

Janvier 1998

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

---

# **GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 1999**

## **1. DURÉE DE LA GARANTIE**

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 1999 vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SKI-DOO autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

## **2. CE QUE BOMBARDIER FERA**

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SKI-DOO autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

## **3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 1999 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

## **4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur* de motoneiges SKI-DOO 1999»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;



- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

## 5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un État à un autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur International SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Chaque motoneige SKI-DOO est accompagnée de la version française de la présente garantie. Le Distributeur International SKI-DOO d'un état spécifique peut décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'il reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser la motoneige SKI-DOO dans un état étranger à l'état dans lequel elle a été acquise de s'assurer que la motoneige SKI-DOO se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine de la motoneige et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

## 6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique.
- c) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.  
PRODUITS RÉCRÉATIFS  
MOTONEIGES  
SERVICE APRÈS-VENTE INTERNATIONAL  
VALCOURT QUÉBEC JOE 2LO  
CANADA

BOMBARDIER INC.  
PRODUITS RÉCRÉATIFS  
MOTONEIGES

Janvier 1998

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

---

## QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra:*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour 2 raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie?

*R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.*

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

*R: Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

*R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

*R: Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

*R: Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.*

**Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges SKI-DOO.**

---

## CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE



### CANADA

#### **BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS**

726, rue St-Joseph  
Valcourt, (Québec)  
J0E 2L0  
Téléphone: (450) 532-5000  
Télécopieur: (450) 532-5077



### ÉTATS-UNIS

#### **BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA**

7575 Bombardier Court  
P.O. Box 8035, Wausau, WI  
54402-8035 USA  
Téléphone: (715) 848-4957  
Télécopieur: (715) 848-4978

### AUTRES PAYS

Pour toutes questions relatives à l'assistance à la clientèle, veuillez communiquer avec votre distributeur. Le concessionnaire de votre région peut vous fournir tous les renseignements nécessaires sur votre distributeur.

---

## CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO

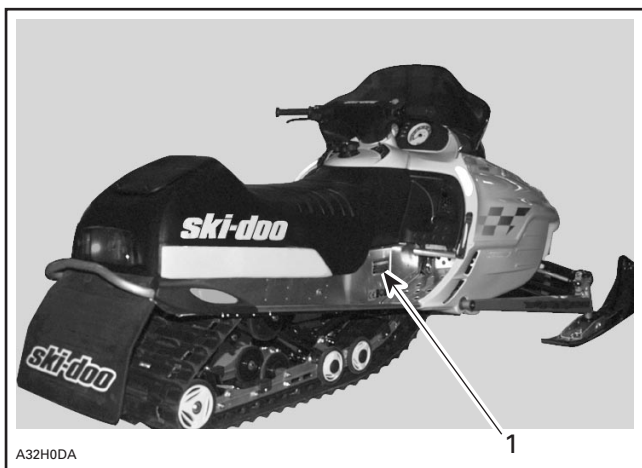
Canada et États-Unis seulement

Pour connaître le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus près de chez vous, composez le 1-800-375-4366.

## IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

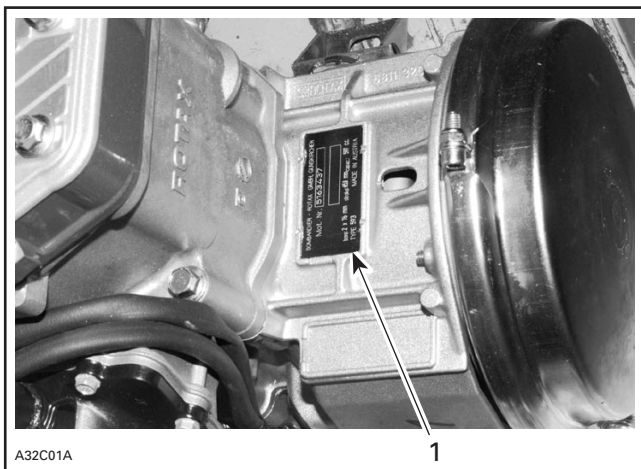
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

### Emplacement du numéro de série du véhicule



1. Numéro de série du véhicule

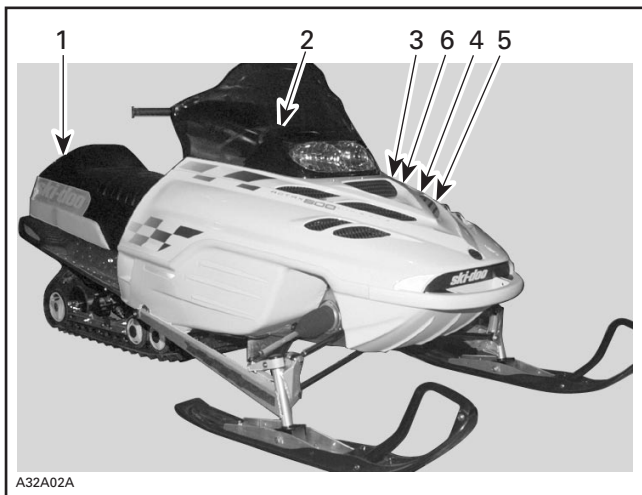
## Emplacement du numéro de série du moteur



1. Numéro de série du moteur

## INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE

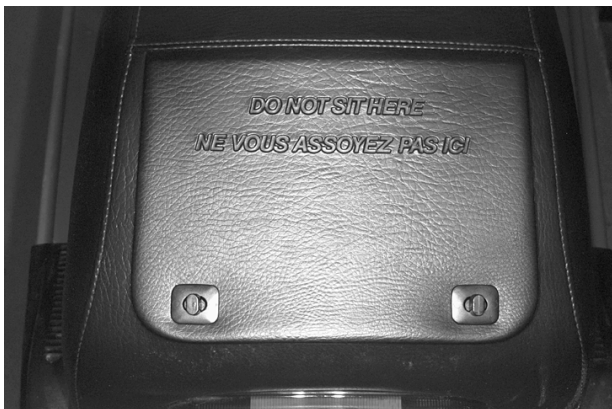
Prière de lire soigneusement les instructions avant de faire fonctionner la motoneige.



*EMPLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES*



1



A01A1ZB

TOUS LES MODÈLES

2



A30A07A

TOUS LES MODÈLES

3

**CAUTION:** To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with an air intake silencer. Operation without an air intake silencer or one not properly installed may cause engine damage.

**ATTENTION:** Le groupe moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission, afin de se conformer aux règlements relatifs au bruit. Son absence ou son montage défectueux peut endommager le moteur.

A02A07B

TOUS LES MODÈLES

4

**FRONT  
AVANT**

◆ **WARNING**

Engine should not be running  
without this guard in place.

◆ **AVERTISSEMENT**

Le moteur ne doit jamais fonctionner  
sans que ce protecteur soit en place.

A02A06B

TOUS LES MODÈLES

5



A01A24C

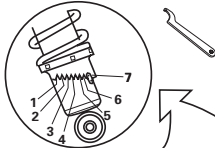
TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

6

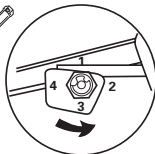
**SUSPENSION ADJUSTMENT CHART/TABLEAU DES RÉGLAGES DE LA SUSPENSION**
**FRONT SUSPENSION (SKI)/SUSPENSION AVANT (SKI)**  
 ADJUST ACCORDING TO YOUR RIDING STYLE/RÉGLER SELON VOTRE CONDUITE

NOT APPLICABLE

SANS OBJET


**REAR SUSPENSION/SUSPENSION ARRIÈRE**  
 ADJUST ACCORDING TO LOAD/RÉGLER SELON LA CHARGE

(LB)	LOAD CHARGE	(kg)	REAR SPRING RESSORT ARRIÈRE	CENTER SPRING RESSORT CENTRAL
up to 125		jusqu'à 57	1	NOT APPLICABLE SANS OBJET
125 to 150		57 à 68	2	
150 to 175		68 à 79	3	
175 to 200		79 à 91	4	


 FOR LOADS EXCEEDING RANGE SHOWN ABOVE, CONSULT YOUR DEALER.  
 SI LES CHARGES EXCÈDENT LES PLAGES MONTRÉES CI-HAUT, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

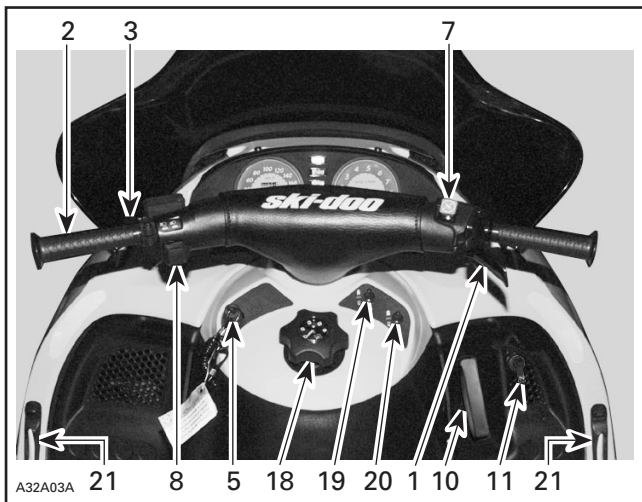
418 0017 01

A01A25C

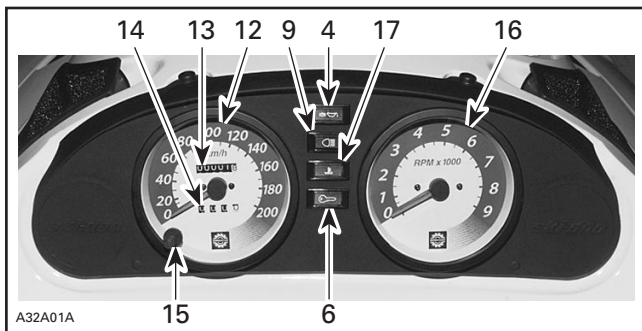
TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

## COMMANDES

**REMARQUE:** Certaines de ces commandes ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est possible d'obtenir certaines commandes en option sur certains modèles.



TYPIQUE — MX Z 600



MX Z 600

## 1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

## 2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.



### AVERTISSEMENT

Toute utilisation excessive ou répétitive du frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe au niveau du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de frein et/ou un incendie.

## 3) Bouton du frein de stationnement

Fixé à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement s'allume afin de ne pas l'oublier.

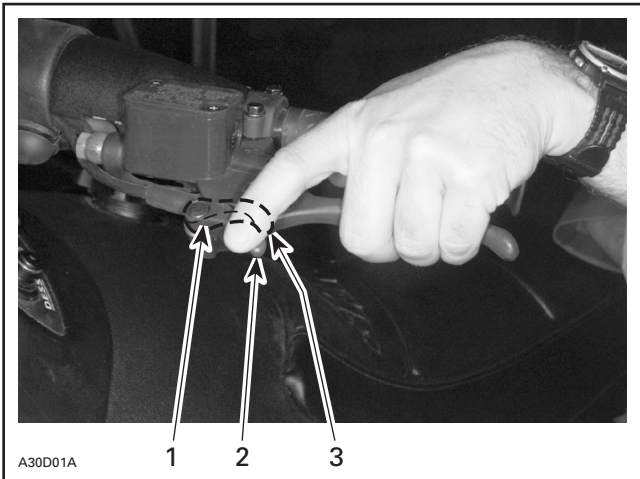


### ATTENTION

S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige.

**Pour verrouiller** le mécanisme, comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage à l'aide d'un doigt. La manette sera donc à demi comprimée de façon à appliquer les freins.

**Pour déverrouiller** le mécanisme, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale; ensuite, relâcher la manette de façon à ce qu'elle retourne à sa position de base. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



1. Levier de verrouillage
2. «OFF»
3. «ON»

#### **4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge)**

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible. Elle s'allume également lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne.

#### **5) Interrupteur du cordon coupe-circuit**

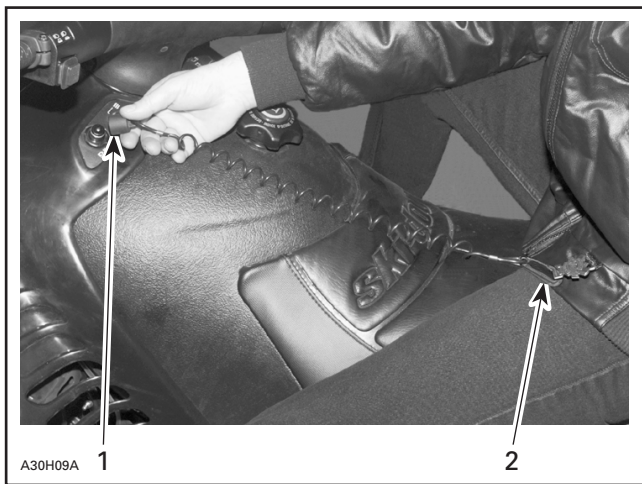
Généralités

**REMARQUE:** Les phares sont toujours allumés lorsque le moteur est en marche.

Ce modèle n'est pas muni d'une clé de contact, il présente seulement un interrupteur de cordon coupe-circuit. Celui-ci a deux fonctions. Tout d'abord, c'est un dispositif de sécurité qui coupe le moteur si le conducteur tombe accidentellement de la moto. Ensuite, cet interrupteur sert de clé pour le système de sécurité à encodage numérique.

## Fonctionnement

Attacher le cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



### *TYPIQUE*

- 1. Enfoncer sur son réceptacle*
- 2. Attacher à l'oeillet*

Dans un cas d'urgence où il est nécessaire d'arrêter le moteur, retirer complètement le capuchon de son réceptacle.



A32H0EA

### **Description du système de sécurité à encodage numérique**

Ceci est un système antidémarrage qui prévient le vol de la motoneige. Programmé par le concessionnaire, le cordon coupe-circuit offert avec cette motoneige est le seul à permettre au moteur de tourner à plus de 3000 tr/mn. Si un mauvais cordon coupe-circuit est utilisé, le moteur ne pourra atteindre la vitesse d'embrayage nécessaire pour déplacer la motoneige.

### **Cordons coupe-circuit supplémentaires**

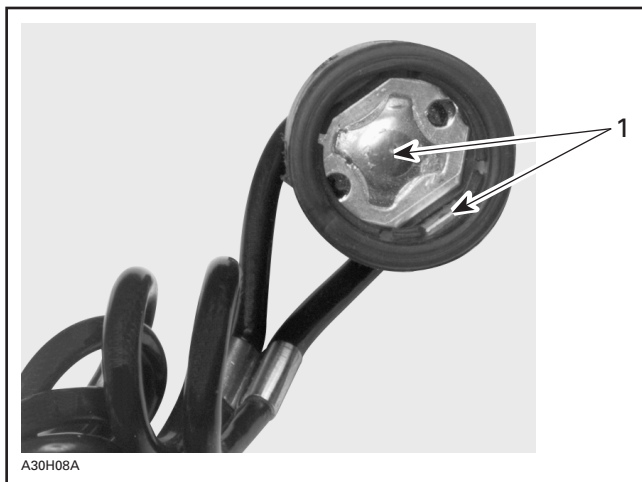
Le micro-processeur d'une motoneige peut être programmé de façon à ce que jusqu'à 8 cordons coupe-circuit puissent être utilisés sur la motoneige. Il est recommandé d'acheter des cordons de sécurité supplémentaires d'un concessionnaire autorisé. Ceux-ci sont très pratiques en cas de perte, ainsi que pour de nouveaux conducteurs.

### **Codes lumineux de la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique**

Si la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique clignote toutes les 3 secondes, cela signifie qu'un mauvais branchement a été détecté. La motoneige ne peut être utilisée.



Pour vérifier s'il y a effectivement un mauvais branchement, retirer d'abord le cordon coupe-circuit pour s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de saleté ou de neige. Réinstaller le cordon coupe-circuit et redémarrer le moteur. Si la lampe témoin clignote toujours à un intervalle de 3 secondes, consulter un concessionnaire autorisé.



1. Aucune trace de saleté ou de neige

Si les clignotements de la lampe témoin se font rapidement, cela signifie qu'un mauvais cordon coupe-circuit est installé. La moto-neige ne peut être utilisée.

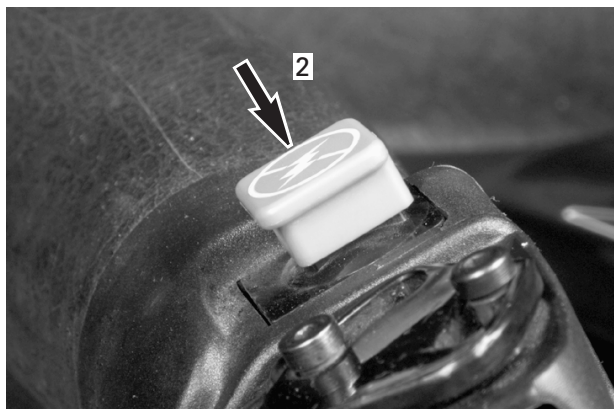
Vérifier qu'il s'agit bien du bon véhicule et du bon cordon coupe-circuit.

## **6) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique**

Cette lampe s'allumera afin de confirmer le fonctionnement du système de sécurité à encodage numérique. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

## 7) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à 2 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHÉ.



A30E03A

*TYPIQUE*

1. MARCHÉ
2. ARRÊT

Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

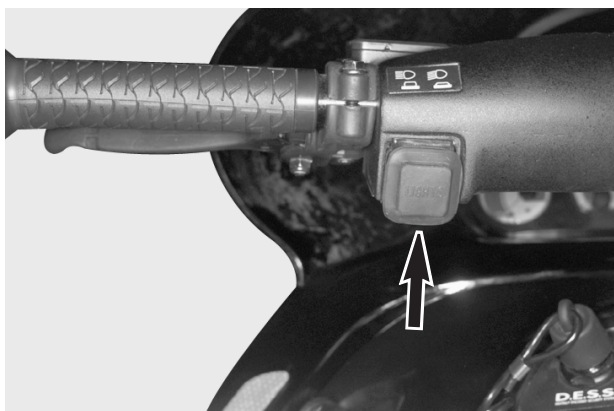


## AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

### 8) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route ou de croisement. Il est à noter que les phares sont toujours allumés lorsque le moteur est en marche.



A30H0BA

TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

### 9) Lampe témoin du feu de route (bleue)

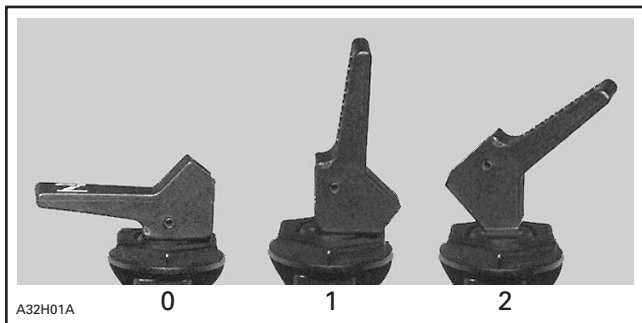
S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

### 10) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à rembobinage automatique situé du côté droit de la moto. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

## 11) Levier d'étrangleur

Ce levier à 3 positions permet de faciliter le démarrage à froid.



- 0. «OFF»
- 1. Position 1
- 2. Position 2

Consulter la section DÉMARRAGE pour de plus amples renseignements.

## 12) Indicateur de vitesse

Ces véhicules sont équipés d'un indicateur de vitesse gradué en kilomètres ou en milles, selon le pays auquel ils sont destinés.

Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en kilomètres ou en milles par heure.

## 13) Totalisateur général

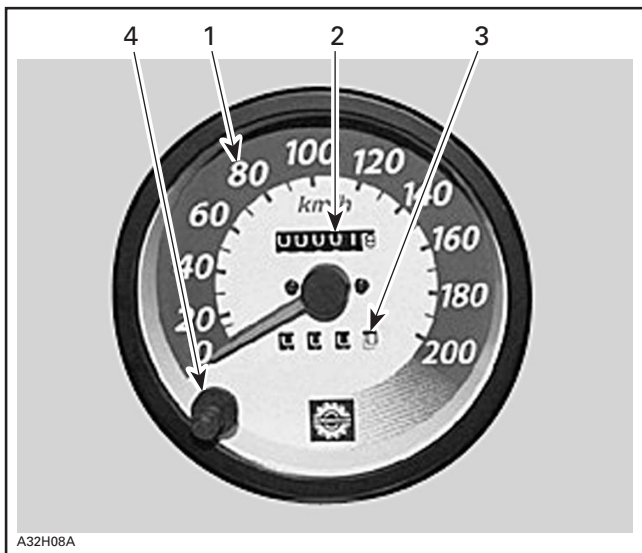
Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

## 14) Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue en kilomètres ou en milles et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre 2 points.

## 15) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier

Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit d'enfoncer le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

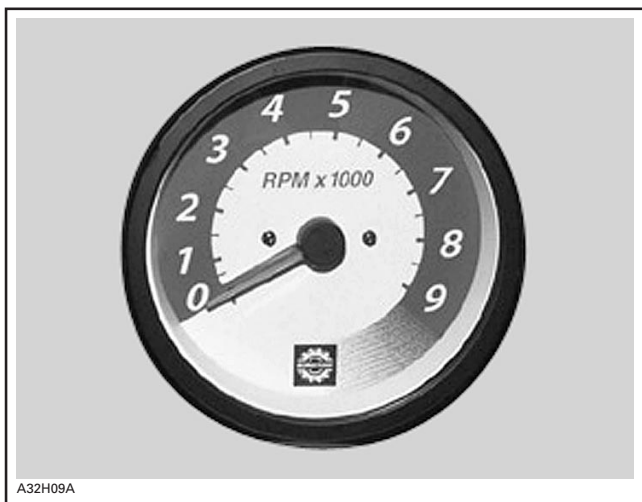


### TOUS LES MODÈLES

1. Indicateur de vitesse
2. Totalisateur général
3. Totalisateur journalier
4. Bouton de remise à zéro

## 16) Tachymètre

Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.



**TOUS LES MODÈLES**

*Multiplier la lecture par 1000*

## 17) Voyant de surchauffe du moteur (rouge)

Lorsque le voyant s'allume, arrêter le moteur immédiatement et le laisser refroidir. Si le problème se répète, consulter un concessionnaire autorisé.

## 18) Bouchon du réservoir de carburant/indicateur de niveau de carburant

L'indicateur de niveau de carburant fait partie du bouchon. Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.



A32101A



### AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.



### ATTENTION

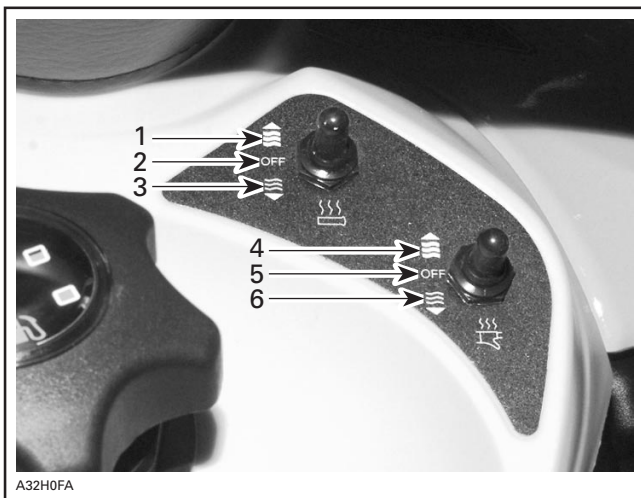
Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon qui présente l'indicateur de niveau de carburant.

## 19) Interrupteur des poignées chauffantes

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.

## 20) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable.



### INTERRUPTEUR DE POIGNÉES CHAUFFANTES

1. CHAUD
2. ARRÊT
3. TIÈDE

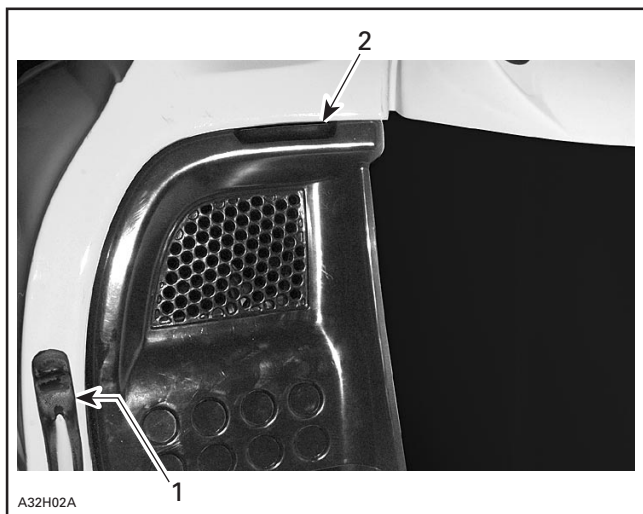
### INTERRUPTEUR DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR CHAUFFANTE

4. CHAUD
5. ARRÊT
6. TIÈDE



## 21) Attaches du capot

Étirer les attaches et les décrocher pour libérer le capot des dispositifs d'ancrage.

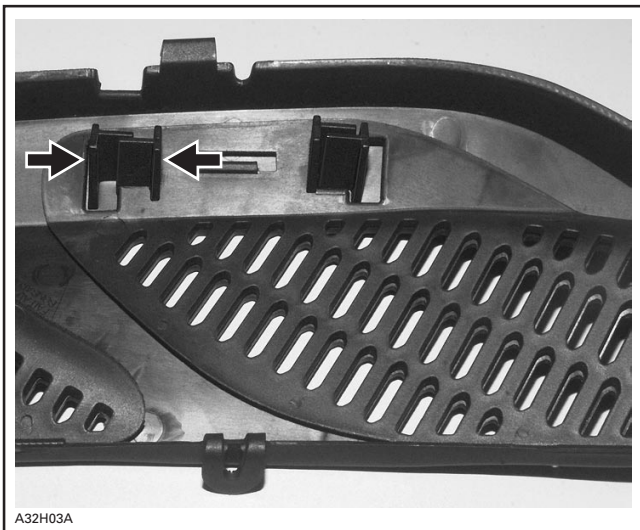


1. Attache
2. Espace permettant d'ouvrir le capot

S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

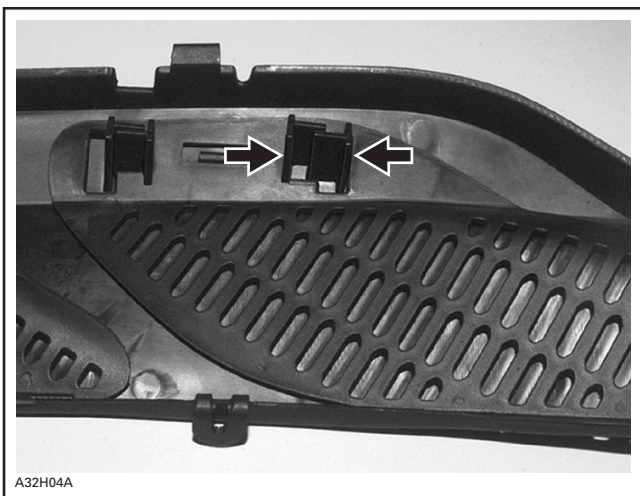
## Grilles de capot

Pour les déplacements dans la neige poudreuse, fermer, de dessous le capot, les grilles coulissantes en plastique situées sur le capot en pressant les languettes de fermeture. Sinon, toujours garder les grilles ouvertes.



A32H03A

*POUR LES FERMER, PRESSER LES LANGUETTES DE FERMETURE ENTRE LE  
POUCE ET L'INDEX*



A32H04A

*POUR LES OUVRIR, PRESSER LES LANGUETTES D'OUVERTURE ENTRE LE  
POUCE ET L'INDEX*

## Soupape de coupure de carburant automatique

Ces motoneiges sont dotées d'une soupape de coupure de carburant automatique. Celle-ci ne requière donc aucune manipulation.

## Compartment de rangement

Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement à l'intérieur de la partie arrière du siège.

## Trousse d'outils

Une trousse d'outils est fournie avec le véhicule, elle contient les outils nécessaires à l'entretien de base. Cette trousse d'outils est située dans le compartiment de rangement dans la partie arrière du siège.



*TROUSSE D'OUTILS*



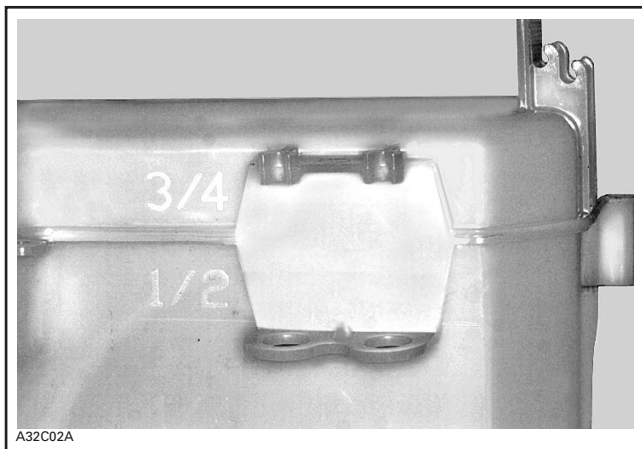
A32B02A

*TROUSSE D'OUTILS OUVERTE POUR VOIR LES OUTILS QU'ELLE CONTIENT*

## Support de bougies de rechange

Un support a été prévu sur le côté droit du réservoir d'huile pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

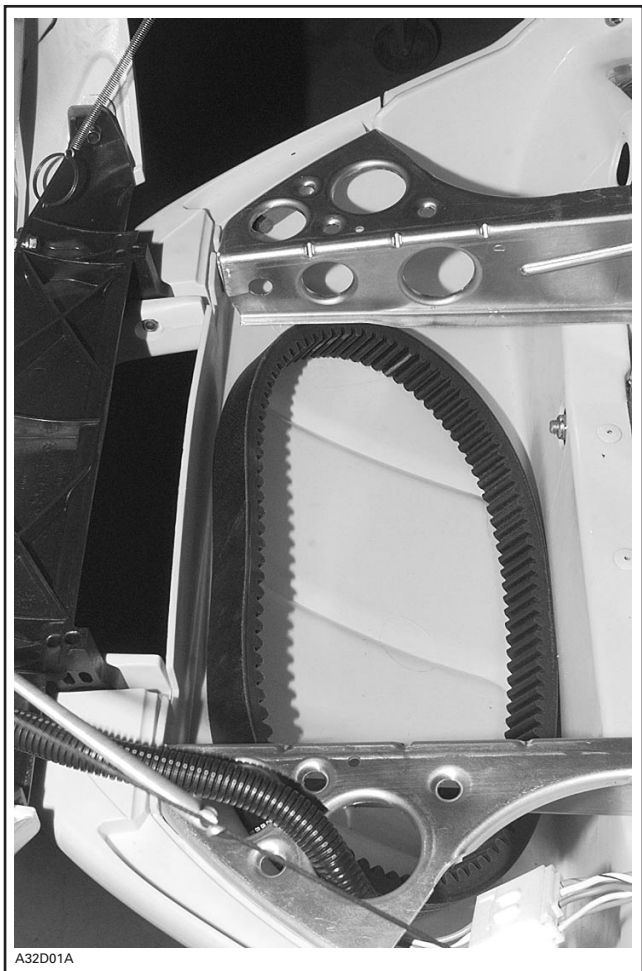
**REMARQUE:** Aucune bougie de rechange n'accompagne la moto-neige.



*SUPPORT PERMETTANT DE CONSERVER DEUX BOUGIES DE RECHANGE*

## Support de courroie d'entraînement de recharge

Il est possible de mettre une courroie d'entraînement de recharge dans la partie avant de la coque.

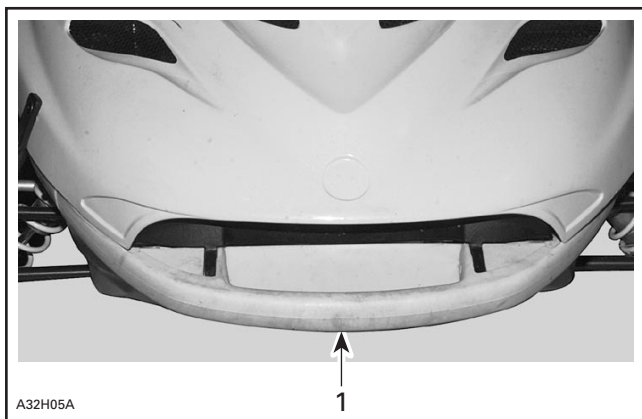


A32D01A

*TYPIQUE — COURROIE DE RECHANGE EN PLACE DANS LA COQUE DE LA MOTONEIGE*

## Poignées de levage avant et pare-chocs avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever manuellement l'avant du véhicule.



1. Poignées de levage avant



**ATTENTION**

Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

---

## CARBURANT ET HUILE

### Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb, offerte dans la plupart des stations-service ou du gazohol contenant moins de 10% d'alcool éthylique ou méthylique. Le carburant doit avoir un indice d'octane  $(R+M)/2$  de 87 ou plus.

**REMARQUE:** Dans la plupart des stations-service, le numéro d'octane de la pompe correspond à  $(R + M)/2$ .



### ATTENTION

Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon qui présente l'indicateur de niveau de carburant.



### AVERTISSEMENT

Ne pas remplir complètement le réservoir si la motoneige doit être remise dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer le carburant ou l'huile sur la motoneige.

### Type d'huile recommandée



### ATTENTION

Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à 2 temps de différentes marques car des réactions chimiques pourraient endommager le moteur. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord. N'utiliser qu'une huile qui demeure fluide à  $-40^{\circ}\text{C}$  ( $-40^{\circ}\text{F}$ ). Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

Utiliser de l'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 litre) vendue chez un concessionnaire autorisé.



Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre - 40°C (- 40°F). S'il est impossible d'en obtenir, utiliser de l'huile BOMBARDIER-ROTAX pour pré-mélange (N/P 413 803 100 — 12 x 500 mL).

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

## ▼ ATTENTION

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.



A32103A

1



2

1. Le bouchon du réservoir d'essence comprend la jauge à essence
2. Le bouchon du réservoir d'huile montre un huilier et les mots «HUILE-OIL»

## MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GLACIAL

Toutes les motoneiges sont calibrés pour une température de - 20°C (- 4°F). Elles peuvent être utilisées à des températures plus élevées sans problème.

## ▼ ATTENTION

À des températures inférieures à - 20°C (- 4°F), le ou les carburateurs doivent être recalibrés pour prévenir tout dommage que pourrait subir le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé.

---

# RODAGE

## Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures — 500 km (300 mi) — avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage.** Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 litre) lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

## Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 50 km (30 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

## Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 mi) — soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

---

Cette vérification est laissée aux frais du client.

---

---

# AVANT DE DÉMARRER

## Vérification à effectuer

- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien.
- S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection.
- S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige au niveau du ou des filtres à air, si le véhicule en est doté.
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.



## AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

## DÉMARRAGE

- Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

### Démarrage initial à froid

#### *Tous les modèles*

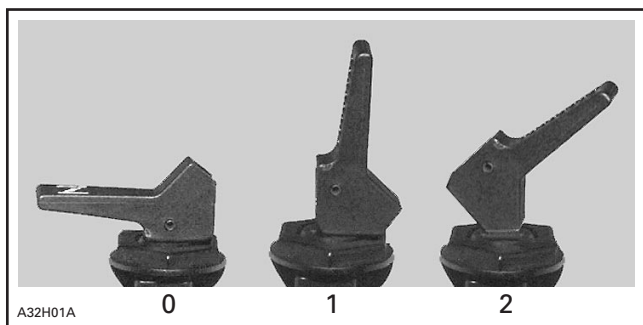
**REMARQUE:** Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lors du démarrage.

#### **Lorsque la température est inférieure à - 10°C (+ 15°F)**

Placer le levier d'étrangleur à la position 2.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.

Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur afin d'obtenir un mélange air-carburant adéquat lorsque le régime diminue en deçà de 2000 tr/mn.



0. «OFF»

1. Position 1

2. Position 2

#### **Lorsque la température est de - 10°C (+ 15°F) ou plus**

Placer le levier d'étrangleur à la position 1.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.

Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur afin d'obtenir un mélange air-carburant adéquat lorsque le régime diminue en deçà de 2000 tr/mn.

## Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.



### AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

## Démarrage d'urgence

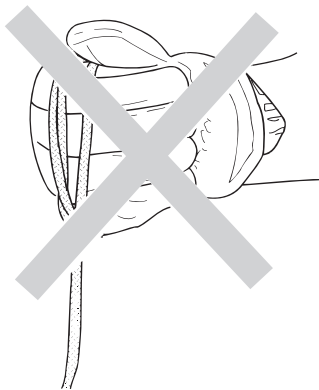
Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la trousse d'outils.

Enlever le garde-courroie.



### AVERTISSEMENT

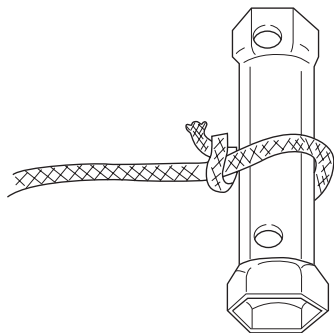
Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans le plus bref délai possible.



A07D0UA

Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans la boîte d'outils.

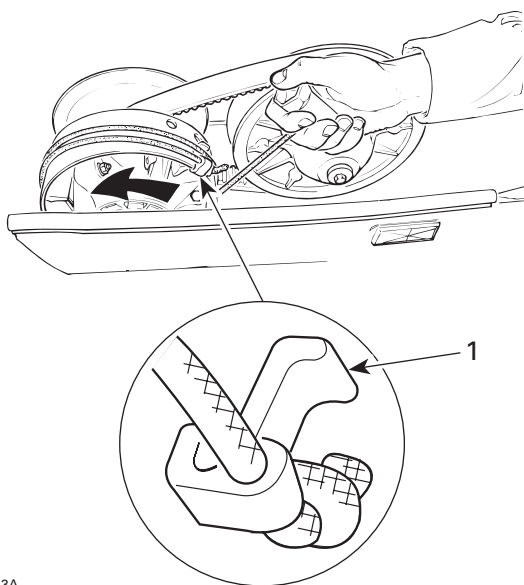
**REMARQUE:** La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



A17B01A

Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.

Faire un noeud près de la pince. Fixer la pince à la poulie motrice et enrouler la corde (3 tours) dans le sens antihoraire.



A19D13A

1. Pince

Démarrer le moteur de la façon habituelle.



## AVERTISSEMENT

Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

## RÉGLAGES DE LA SUSPENSION

Se référer à l'autocollant apposé sur le garde-poulie afin de connaître les réglages recommandés par Bombardier.



### 1. Autocollant

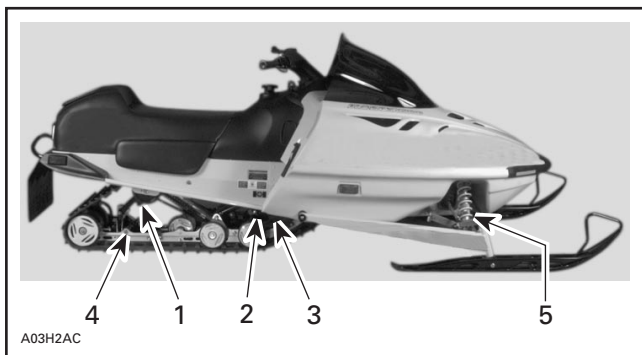
Cet autocollant décrit les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum de votre modèle de motoneige SKI-DOO.

## Généralités

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement reliés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

**REMARQUE:** Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser la clé spéciale comprise dans la trousse d'outils.



### TYPIQUE

1. Les ressorts arrière influencent le confort
2. Le ressort central influence le comportement du système de direction
3. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
4. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) — maniabilité
5. Les ressorts avant influencent la maniabilité

## Comment régler la suspension

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages dans le bon ordre (consulter les illustrations suivantes). Ensuite, faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.



## AVERTISSEMENT

Toujours arrêter complètement le véhicule et le moteur avant de tenter de régler la suspension.



## ATTENTION

Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.



## 1. Les ressorts arrière influencent le confort

Lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) montent à bord, l'arrière de la motoneige devrait baisser de 50 à 75 mm (2 à 3 po).

▼ **ATTENTION**

Toujours régler les 2 ressorts arrière à la même position.



A03F2LA

*TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ*

1. 50 à 75 mm (2 à 3 po)



A03F2MA

TYPIQUE — RÉGLAGE TROP SOUPLE



**ATTENTION**

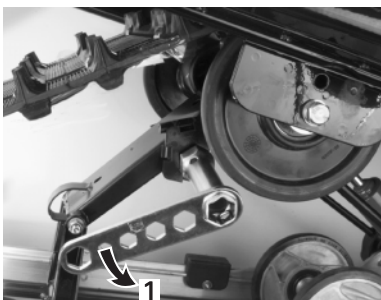
Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.

G



1

D



1

A30F04A

TYPIQUE

1. Augmenter la précharge du ressort



A03F20A

TYPIQUE — RÉGLAGE TROP RIGIDE



## ▼ ATTENTION

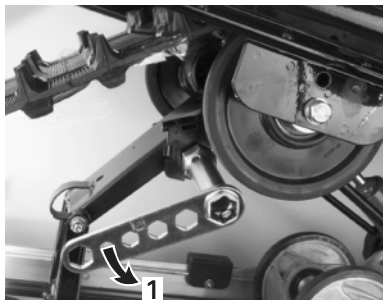
Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent toujours être réglées à la même position.

G



1

D



1

A30F04A

TYPIQUE

1. De la position la plus élevée, tourner la came à la position voulue

## 2. Le ressort central influence le comportement du système de direction

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Si le système de direction est facile à tourner, régler le ressort central au besoin.



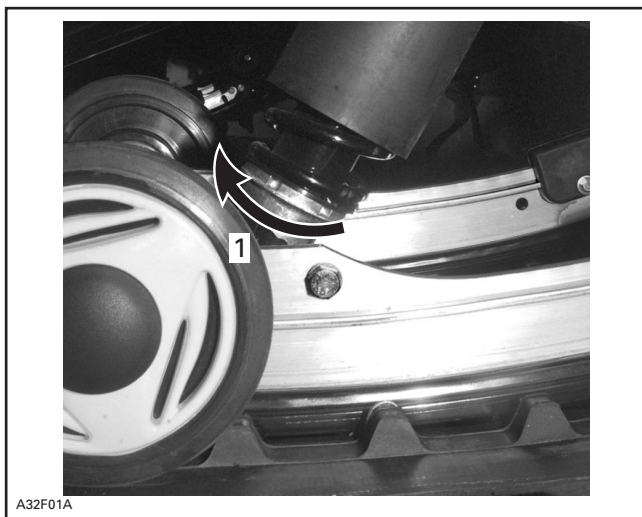
**TYPIQUE — BON RÉGLAGE À VITESSE MOYENNE**

1. Système de direction facile à tourner



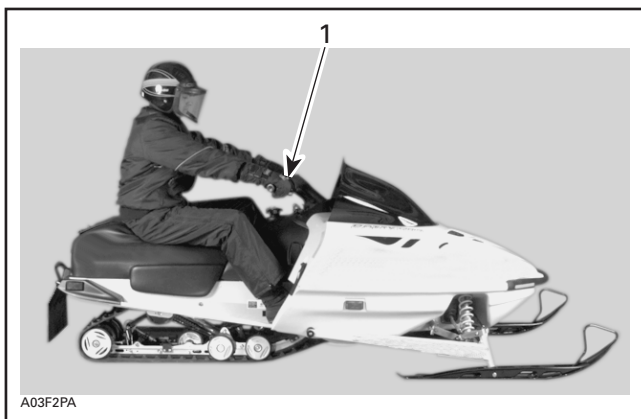
**TYPIQUE — RÉGLAGE TROP SOUPLE**

1. Système de direction difficile à tourner



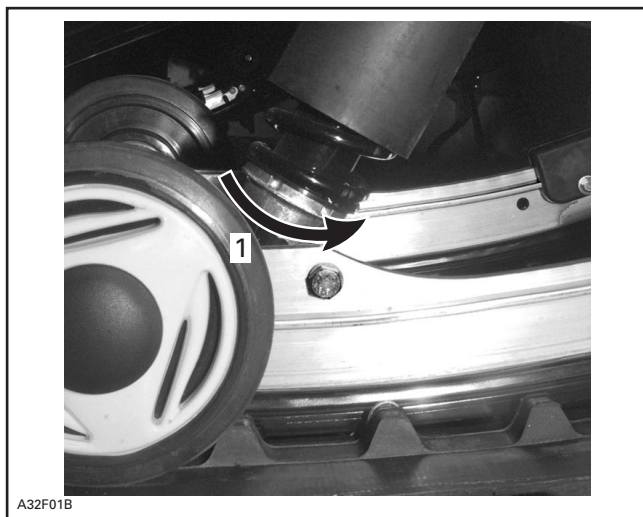
**TYPIQUE**

1. Utiliser la clé de réglage pour augmenter la précharge



**TYPIQUE — RÉGLAGE TROP RIGIDE**

1. Système de direction moins direct



**TYPIQUE**

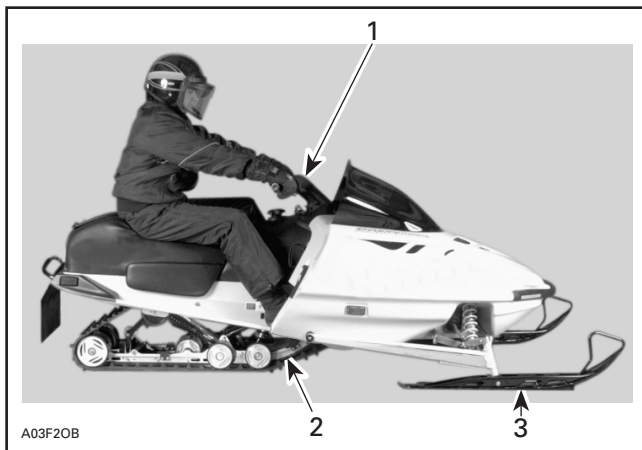
1. Utiliser la clé de réglage pour diminuer la précharge

### 3. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids

Circuler à basse vitesse, puis accélérer à fond. Remarquer le comportement du système de direction et régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin. Au repos, la courroie d'arrêt devrait avoir un jeu d'environ 12 mm (1/2 po).

## ▼ ATTENTION

Chaque fois qu'on change la longueur de la courroie d'arrêt, on se doit de rajuster la tension de la chenille.



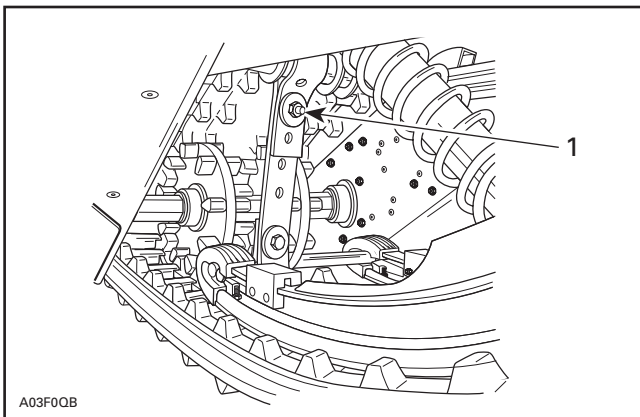
#### **TYPIQUE — BON RÉGLAGE À PLEIN RÉGIME**

1. *Guidon facile à tourner*
2. *Bon transfert de poids au niveau de la chenille*
3. *Faible pression des skis au sol*



**TYPIQUE — COURROIE TROP LONGUE**

1. Les skis quittent le sol



**TYPIQUE**

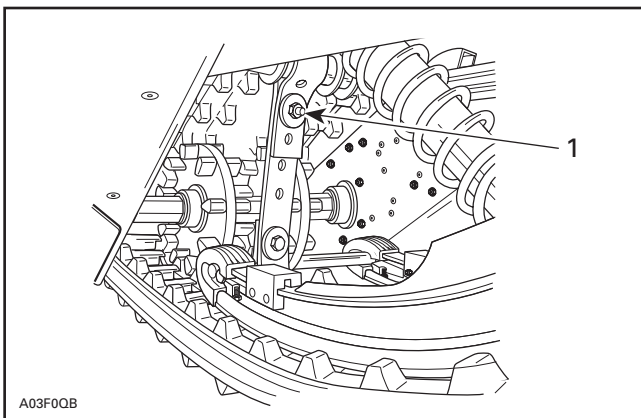
1. Modifier la longueur de la courroie en la boulonnant à un autre orifice





**TYPIQUE — COURROIE TROP COURTE**

1. Guidon difficile à tourner



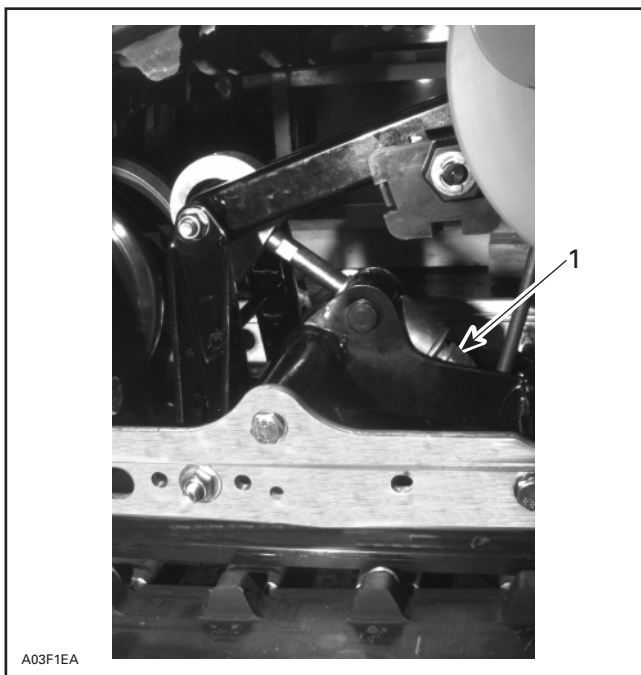
**TYPIQUE**

1. Modifier la longueur de la courroie en la boulonnant à un autre orifice

#### 4. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) — Maniabilité

Conduire à vitesse moyenne et régler le tout en fonction de la maniabilité voulue.

Si la maniabilité n'est pas satisfaisante, tourner l'écrou dans le sens horaire. À la sortie de l'usine, l'écrou est serré à fond.



A03F1EA

##### 1. Écrou

Si la conduite est trop directe, tourner l'écrou dans le sens antihoraire.

L'écrou doit être en bon état afin d'éviter qu'il ne se desserre à l'improviste. Au moins 2 filets de la tige filetée doivent dépasser l'écrou. Il est possible d'utiliser le véhicule sans que l'écrou ne soit installé. Mais noter que dans un tel cas, il y aura une meilleure réponse à l'accélération et une moins bonne réponse du système de direction.

## 5. Les ressorts avant influencent la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.

### ▼ ATTENTION

Toujours régler les 2 ressorts avant à la même position.



A03F2PA

#### **TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ**

1. Bonne maniabilité et guidon facile à tourner



**TYPIQUE — RÉGLAGE TROP SOUPLE**

1. Mauvaise maniabilité



1. Augmenter la précharge des ressorts



**TYPIQUE — RÉGLAGE TROP RIGIDE**

1. *Guidon difficile à tourner*



1. *Diminuer la précharge des ressorts*

## TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES

Problème	Mesures correctives
L'avant du véhicule zigzague	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé.</li> <li>– Diminuer la pression des skis au sol.               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant.</li> <li>• Augmenter la précharge du ressort central.</li> <li>• Diminuer la précharge des ressorts arrière.</li> </ul> </li> </ul>
Le véhicule semble instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol.               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer la précharge du ressort central.</li> <li>• Augmenter la précharge des ressorts arrière.</li> <li>• Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.</li> </ul> </li> </ul>
Le guidon semble difficile à tourner	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Diminuer la pression des skis au sol.               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant.</li> <li>• Augmenter la précharge des ressorts central.</li> </ul> </li> </ul>
La suspension arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Diminuer la précharge des ressorts arrière.</li> </ul>
La suspension arrière semble trop souple	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Augmenter la précharge des ressorts arrière.</li> </ul>
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Allonger la courroie d'arrêt.</li> <li>– Augmenter la précharge de l'amortisseur central.</li> </ul>
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Allonger la courroie d'arrêt.</li> <li>– Changer de position de conduite.</li> <li>– Desserrer l'écrou du modulateur d'accélération et de contrôle.</li> </ul>






### Utilisation en neige profonde







Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage, de la suspension arrière, de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

## TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 mi)  
(Doit être effectuée par un concessionnaire)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)
- ⑤ REMISAGE (Doit être effectué par un concessionnaire)
- ⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE  
(Doit être effectuée par un concessionnaire)

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage						✓
	Écrou de la culasse	✓			✓		
	Écrou du support de moteur	✓			✓		
	Système d'échappement	✓		✓			
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		
	Remplacement du liquide de refroidissement						✓
	État des anneaux d'étanchéité						✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection						✓
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduit de carburant et raccords	✓					✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓		✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓			✓		

<b>TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN</b>		①	②	③	④	⑤	⑥
	Liquide de frein (remplacer une fois l'an)	✓	✓			✓	
	État du frein	✓	✓				
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓			
	Lubrification de l'arbre de renvoi	✓		✓		✓	
	Niveau d'huile du carter de chaîne	✓		✓			✓
	Vidange d'huile du carter de chaîne					✓	
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur			✓		✓	
	Boulons du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	✓					
	Direction et mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓				
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓			
	Réglage de la suspension	AU BESOIN					
	Lubrification de la suspension			✓		✓	
	État de la suspension	✓			✓		
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓		
	État de la chenille	✓		✓			
	Tension et alignement de la chenille	✓	AU BESOIN				
	Bougie*	✓		✓			
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	Visée du faisceau du phare				✓		
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓			
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓
	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartiment-moteur	✓		✓			
	Nettoyage et protection du véhicule	✓		✓		✓	

\* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnnière, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.



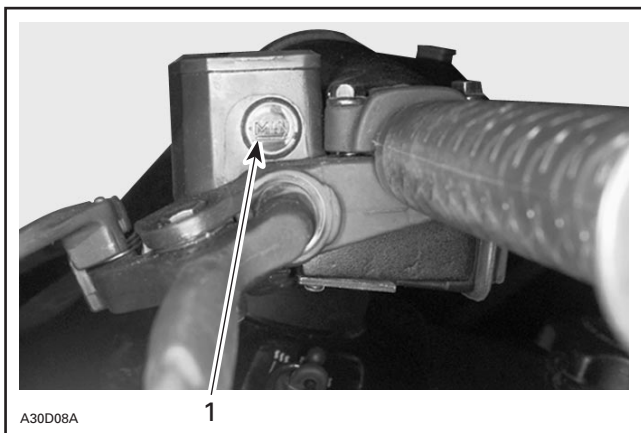
## NIVEAU DES LIQUIDES

### Système de freinage

Vérifier dans le réservoir sur le guidon que le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

### ▼ ATTENTION

N'utiliser que du liquide de frein (DOT 4) provenant d'un récipient scellé.



#### TYPIQUE

1. Minimum

### Niveau d'huile du carter de chaîne

Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

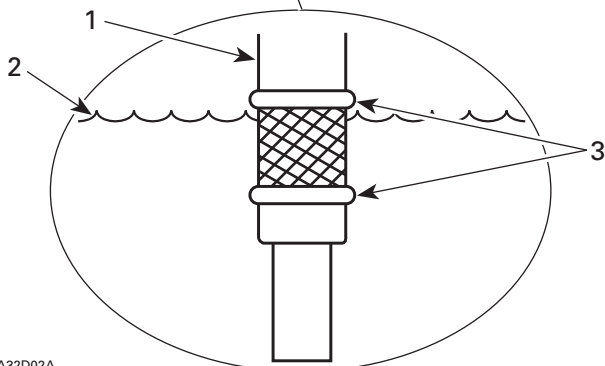
**REMARQUE:** Il est normal qu'il y ait des particules de métal collées à l'aimant de la jauge. S'il y a de plus gros morceaux de métal, voir un concessionnaire autorisé.

Enlever les particules de métal de l'aimant.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'HUILE SYNTHÉTIQUE POUR CARTER DE CHAÎNE BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 X 355 mL).

## ▼ ATTENTION

Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.



A32D02A

### TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile
2. Niveau d'huile
3. Le niveau doit se situer entre les marques

## Système d'injection d'huile

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 418 802 900 — 12 x 1 litre).



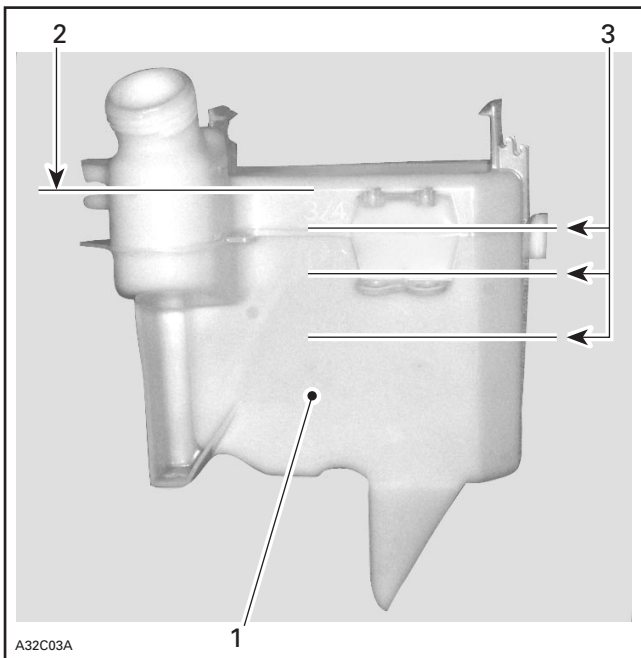
### ATTENTION

Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.



### AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable.



**TYPIQUE**

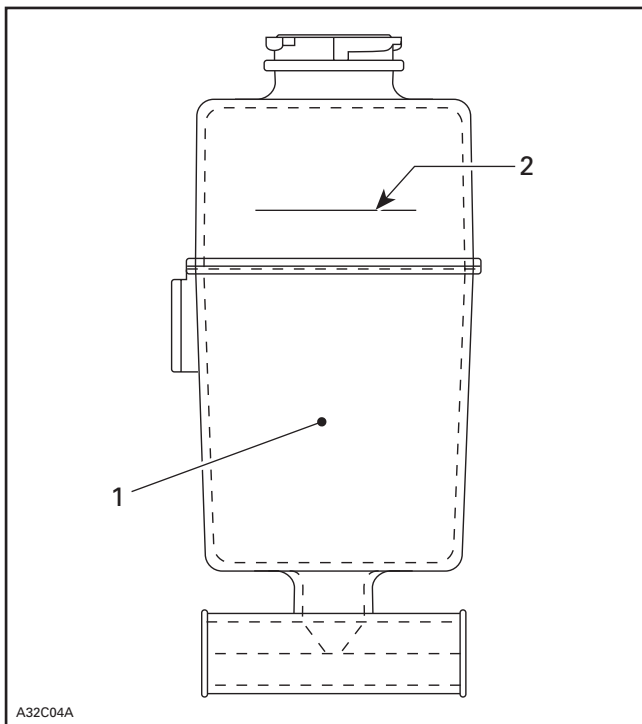
1. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut
2. Réservoir d'huile à injection
3. 1/4; 1/2; 3/4; plein

## Système de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

**REMARQUE:** Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il se peut qu'il soit légèrement sous la marque.

S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.



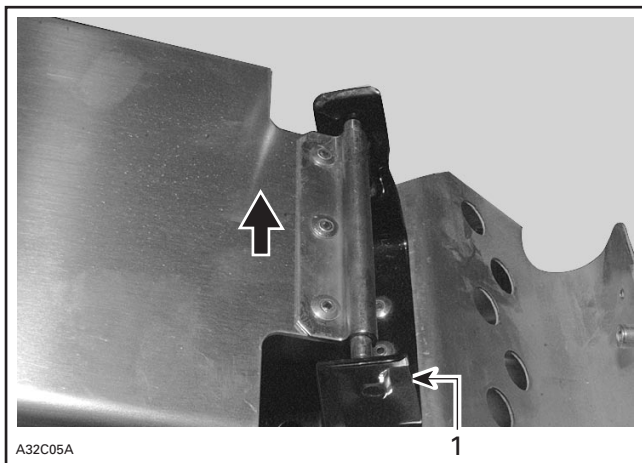
A32C04A

1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne NIVEAU FROID

## ENTRETIEN

### Dépose et installation du garde-courroie

1. Basculer le capot.
2. Ouvrir le dispositif de fixation afin de dégager la goupille. Tirer ensuite le garde-courroie vers le centre du véhicule.

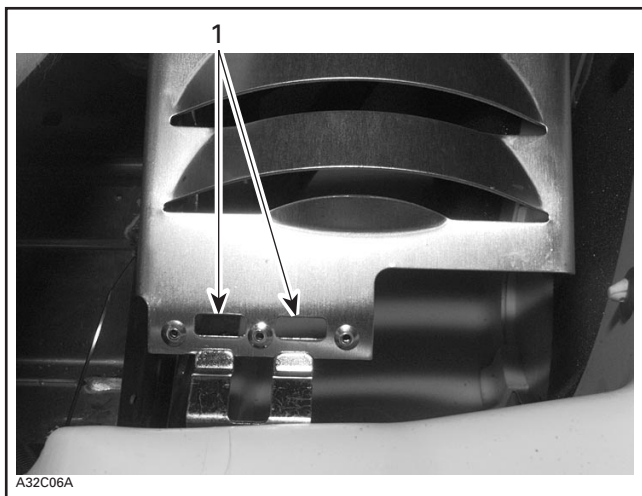


#### TYPIQUE

1. Dispositif de fixation de la goupille

Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpe vers l'avant du véhicule. Se référer à l'autocollant sur le garde-courroie.

Placer d'abord le garde-poulie dans les languettes, puis mettre en place à l'arrière.



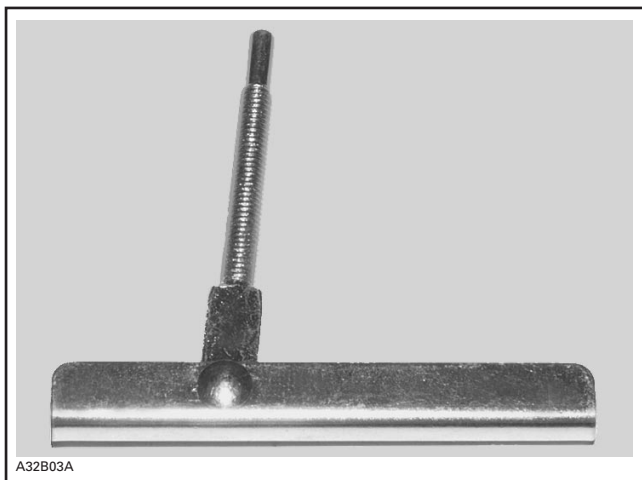
1. Fentes

Enfoncer la partie arrière du garde-poulie dans le dispositif de fixation.

**REMARQUE:** Le garde-courroie a délibérément été fabriqué dans un format surdimensionné pour maintenir une tension au niveau des goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

## Dépose et installation de la courroie d'entraînement

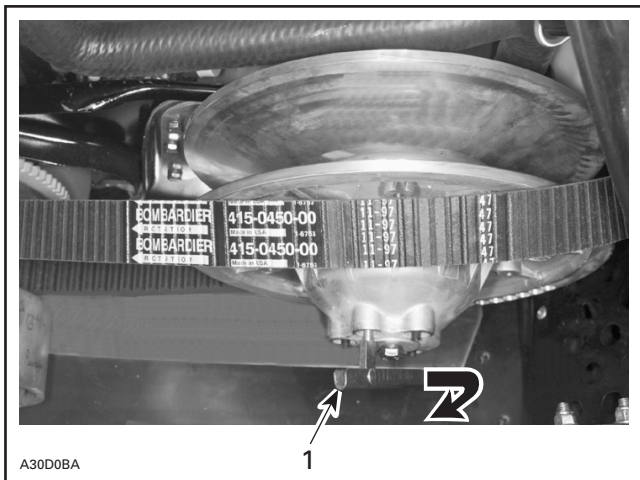
1. Enlever le capuchon du cordon coupe-circuit.
2. Basculer le capot et enlever le garde-courroie.
3. Ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement compris dans la trousse d'outils.



### *OUTIL D'INSTALLATION/EXTRACTEUR DE COURROIE D'ENTRAÎNEMENT*

- Visser l'outil dans l'orifice fileté libre et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



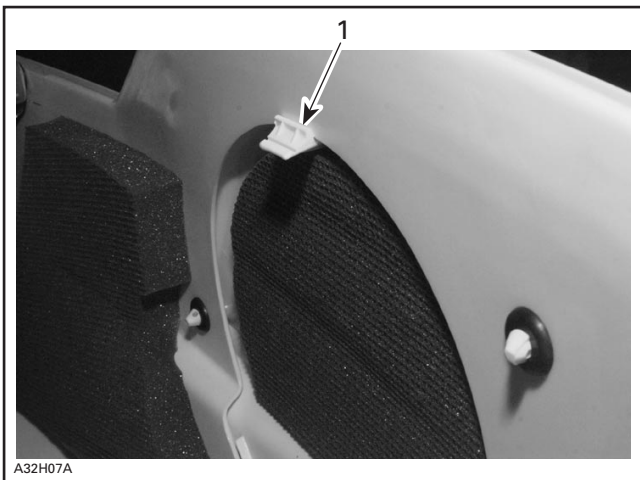


**TYPIQUE**

1. Serrer afin d'ouvrir la poulie

Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à la photo ci-dessus.

Enlever le panneau d'accès de la coque.



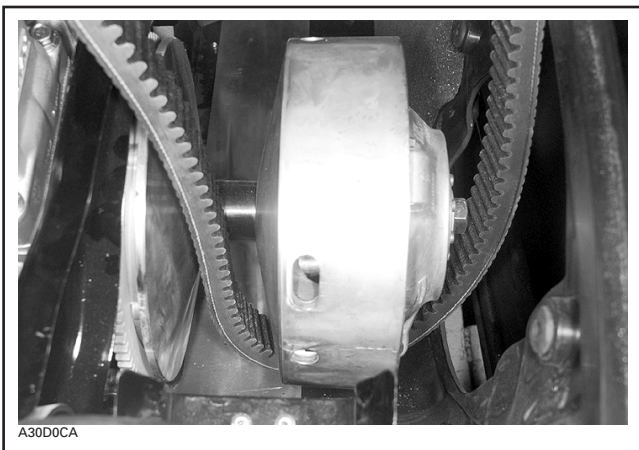
1. Appuyer sur la patte et pousser la partie supérieure du panneau hors de la coque



A32H06A

*Tirer le panneau hors de la coque*

Glisser la courroie sous la poulie motrice, et la retirer ensuite du véhicule.

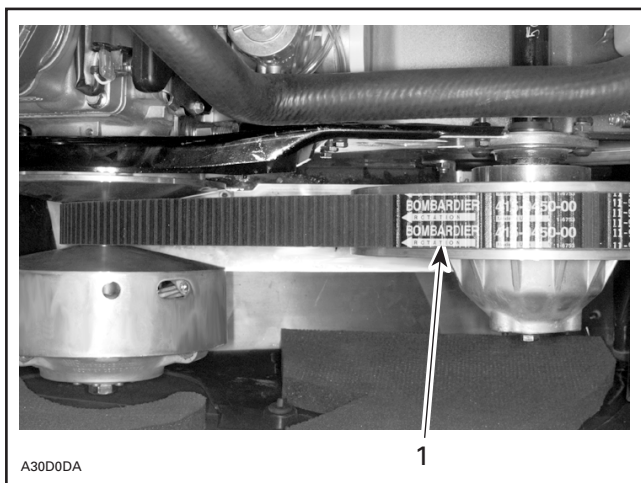


A30D0CA

**TYPIQUE**

Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivies lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière au point suivant:

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci selon le sens de rotation indiqué. Voir la flèche sur la courroie.



#### **TYPIQUE**

1. Flèche vers l'avant du véhicule



## **ATTENTION**

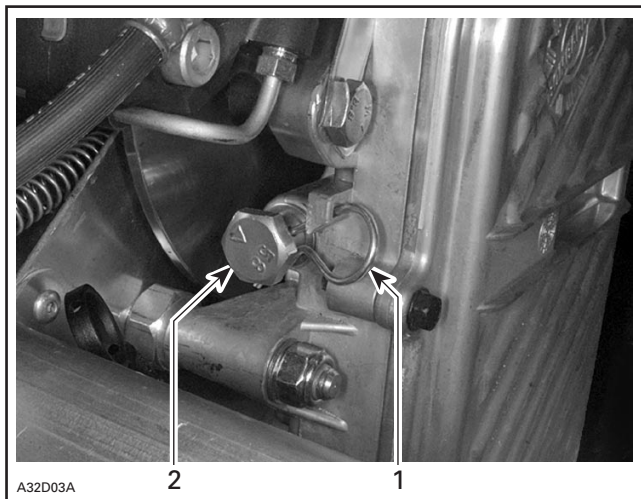
Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Enlever l'outil d'écartement. Réinstaller le panneau d'accès et le garde-courroie.

## Tension de la chaîne d'entraînement

Retirer la goupille de sûreté.

Bien serrer à la main la vis de réglage du tendeur, puis la dévisser juste assez pour que la goupille de sûreté entre dans l'orifice de blocage.



1. Goupille de sûreté
2. Vis de réglage

## Réglage de la poulie motrice TRA

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Se reporter à la section FICHE TECHNIQUE à la fin du présent guide. Des facteurs tels la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer ce régime critique du moteur, ayant ainsi un effet sur l'efficacité de la motoneige.

### **Modèle Summit 600 seulement**

Se référer à la décalcomanie qui se trouve sur le garde-poulie pour régler la poulie TRA spécialement pour les hautes altitudes.

### **Tous les modèles**

Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur dans le véhicule pour maintenir une puissance maximale.

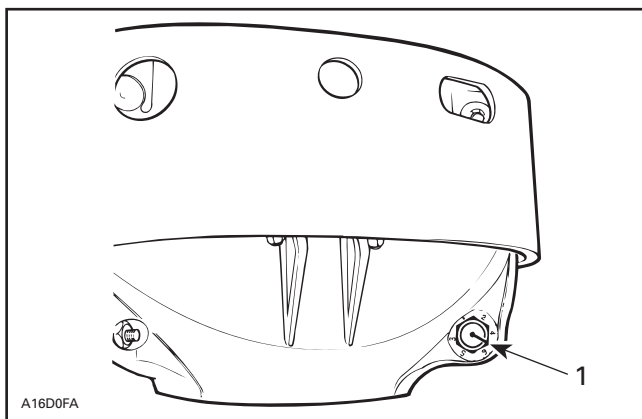
Les vis de calibrage devraient être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

**REMARQUE:** Utiliser un tachymètre de précision numérique afin de régler la vitesse du moteur.

**REMARQUE:** Ce réglage n'a un effet que sur un régime élevé.

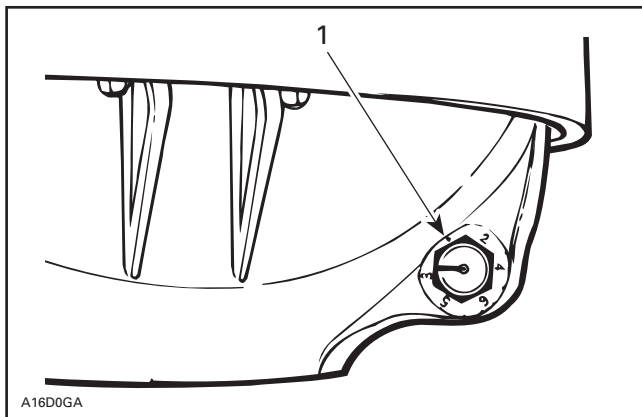
Pour effectuer le réglage, modifier la position de l'extrémité de la rampe en tournant les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



1. Encoche

La cuvette du régulateur possède 6 positions numérotées de 2 à 6. À noter que la position 1 est indiquée par un point en raison de sa position sur la pièce.



1. Position 1 (aucun numéro)

Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr/mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime par tranche de 200 tr/mn tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente par tranche de 200 tr/mn.

Exemple:

La vis de calibrage se trouve à la position 4, et on la place à la position 6. Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr/mn.



## ATTENTION

Ne pas régler la poulie TRA de manière à ce que le moteur tourne plus vite que le régime maximal permis.

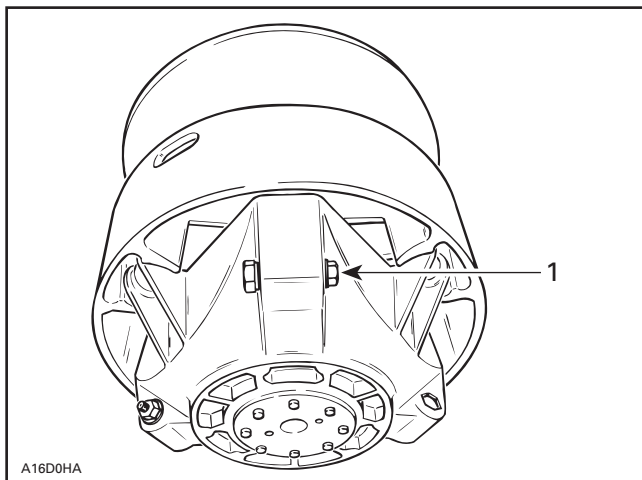
### Réglage

Desserrer l'écrou de blocage et sortir **partiellement** la vis de calibrage pour la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•po).



## ATTENTION

Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. S'assurer de régler les 3 vis de calibrage au même chiffre.



A16D0HA

1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage



## AVERTISSEMENT

S'assurer de toujours réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé. Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée comme il se doit, il se pourrait que son rendement ou la durée de la courroie soit affecté. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire avant de faire faire l'entretien ou de faire modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

### État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

## État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

## Réglage du frein

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire autorisé.

## État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

**REMARQUE:** En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

## État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

## État de la chenille

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.



## AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la motoneige ou faire tourner sa chenille si celle-ci est tordue, endommagée ou très usée.



## Tension et alignement de la chenille

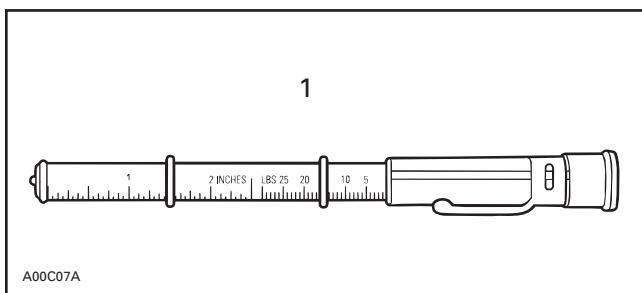
### Tension

**REMARQUE:** Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

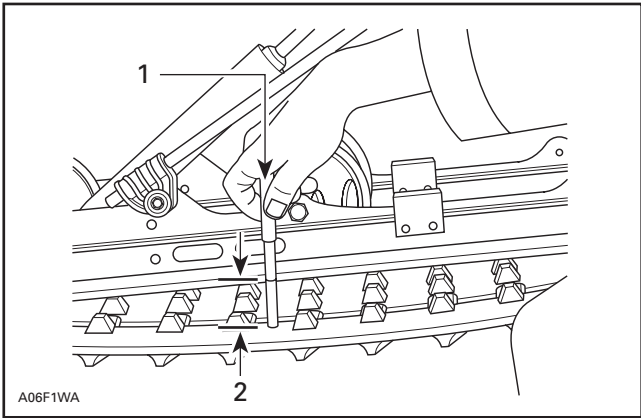
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un **support à motoneige mécanique**.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la FICHE TECHNIQUE comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

**REMARQUE:** Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.



1. Vérificateur de tension pour courroies



#### TYPIQUE

1. 7.3 kg (16 lb)
2. Flèche



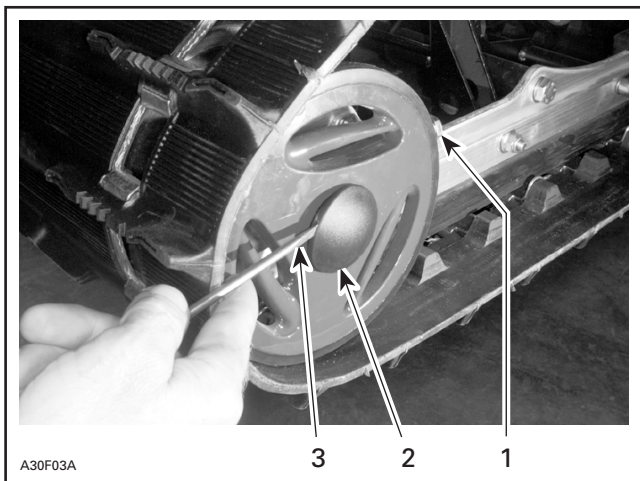
## ATTENTION

Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

#### Pour régler la tension:

- Sur certains modèles, enlever le capuchon de roue.
- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé.



A30F03A

#### **TYPIQUE**

1. *Vis de réglage*
2. *Desserrer la vis*
3. *Enlever le capuchon de roue*

#### **Alignement**

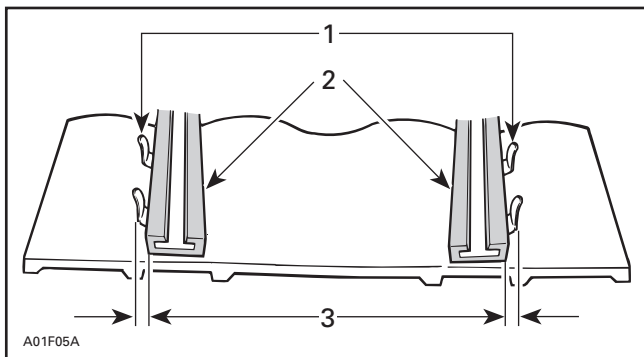
**REMARQUE:** Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.



## **AVERTISSEMENT**

Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

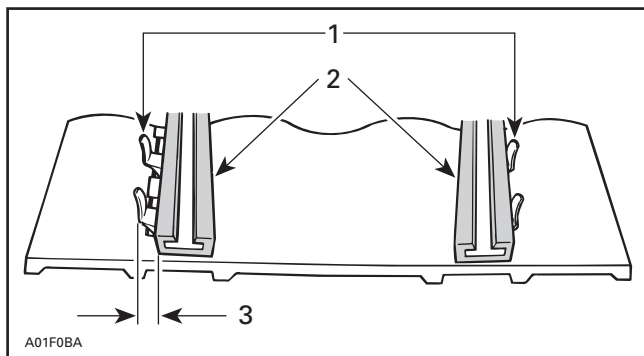
Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (1 à 2 minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



**TYPIQUE**

1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les vis de roue arrière et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.



**TYPIQUE**

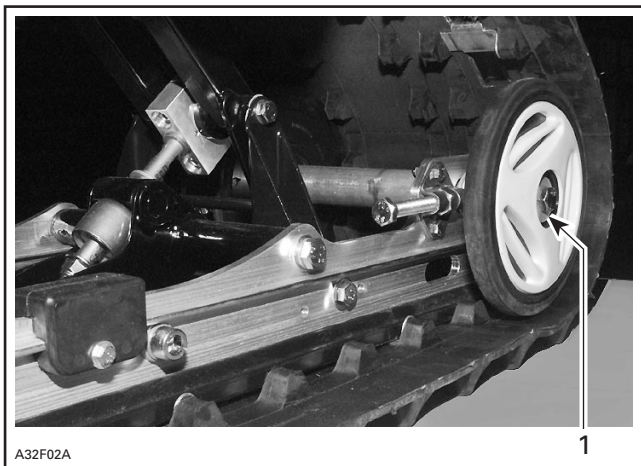
1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

Resserrer les vis de roue à 48 N•m (35 lbf•pi).



**AVERTISSEMENT**

Serrer convenablement les vis de roue.



A32F02A

1

#### **TYPIQUE**

1. Resserer à  $48 \text{ N}\cdot\text{m}$  ( $35 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$ )

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de revérifier l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

### **Direction et mécanisme de suspension avant**

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire au besoin.

### **Usure et état des skis et des lisses**

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure. S'ils sont usés, contacter un concessionnaire autorisé.



## **AVERTISSEMENT**

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

## Système d'échappement

Les tuyaux d'échappement arrière du silencieux doivent être centrés par rapport aux orifices de sortie de la coque. Il ne doit pas y avoir ni rouille ni fuite au niveau du système d'échappement.

Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur.



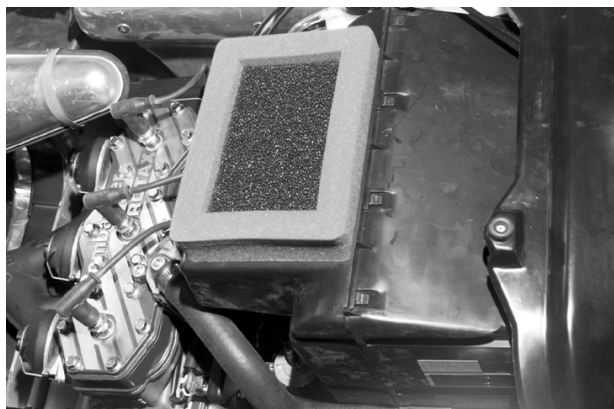
## ATTENTION

Si on enlève, modifie ou endommage un composant du système d'échappement, le moteur sera gravement endommagé.

## Nettoyage du filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celle-ci dans une neige poudreuse épaisse. Le moteur aurait tendance à caler puisqu'il ne recevrait pas suffisamment d'air.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement et vérifier si le filtre du silencieux d'admission d'air est enneigé. Enlever le filtre et le secouer au besoin.



A30H0XA

### TYPIQUE — SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR INSTALLÉ

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

## ▼ ATTENTION

Les moteurs de motoneiges ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

### Nécessaire de haute altitude

On devrait faire installer un nécessaire de haute altitude sur sa motoneige si on habite ou on utilise sa motoneige à une altitude supérieure à 1200 m (4000 pi). Consulter un concessionnaire BOMBARDIER autorisé. Le modèle Summit 600 a été calibré à l'usine spécialement pour les hautes altitudes. Il est possible de régler cette motoneige en fonction d'une utilisation au niveau de la mer.

## ▼ ATTENTION

Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi) (sauf dans le cas du modèle Summit 600).

### Visée du faisceau du phare

Tourner la molette pour ajuster la hauteur du faisceau.



A32E01A

1

1. Molette

## Remplacement des ampoules

Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

### Phare



## ATTENTION

Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Si une ampoule de phare est grillée, enlever le pare-brise et débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Enlever le soufflet de caoutchouc.



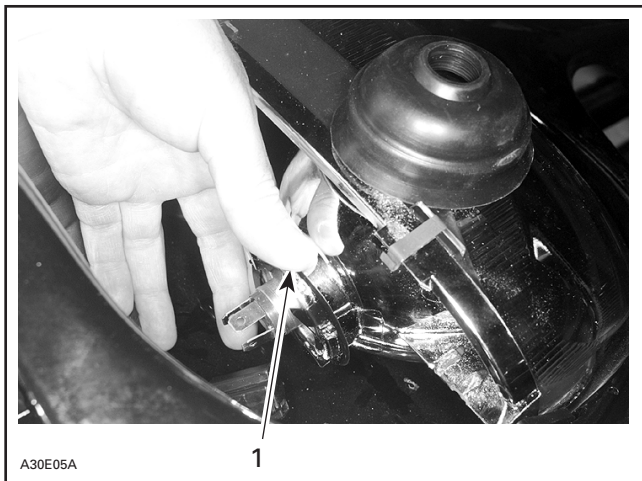
A32E02A

1 2

1. Connecteur de l'ampoule
2. Soufflet de caoutchouc

Ouvrir l'anneau de retenue de l'ampoule, enlever l'ampoule et la remplacer. Remettre correctement les pièces en place.



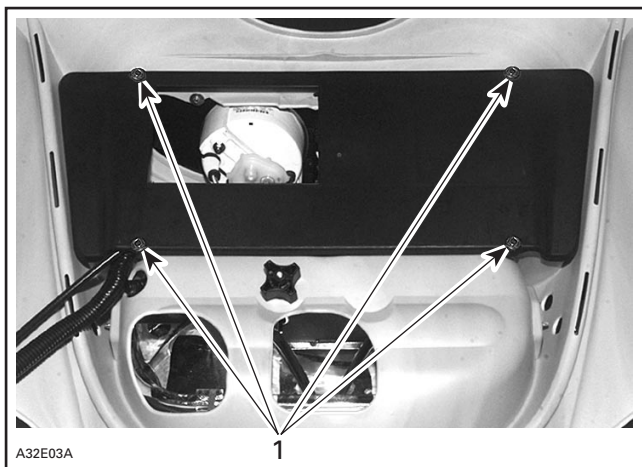


1. Anneau de retenue

### Instrument(s)

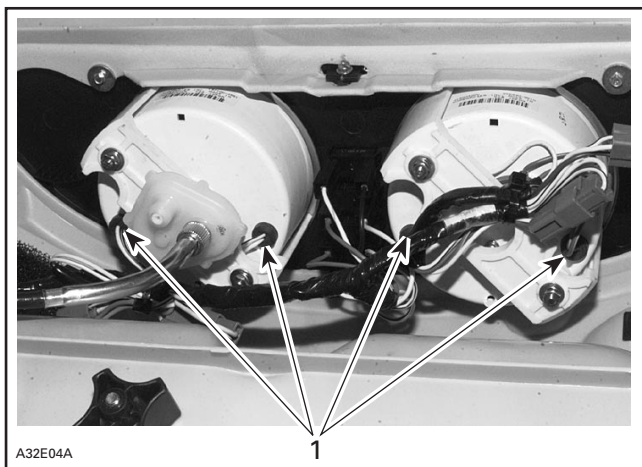
#### **Tous les modèles**

Enlever le conduit d'air d'en-dessous du capot.



1. Enlever ces vis

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Retirer l'ampoule de la douille.



**TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES**

1. Douilles d'instruments

### **Feu arrière**

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les 2 vis de la lentille.

## REMORQUAGE

**REMARQUE:** On ne peut remorquer une motoneige qu'en fixant un câble au niveau des jambes de ski.

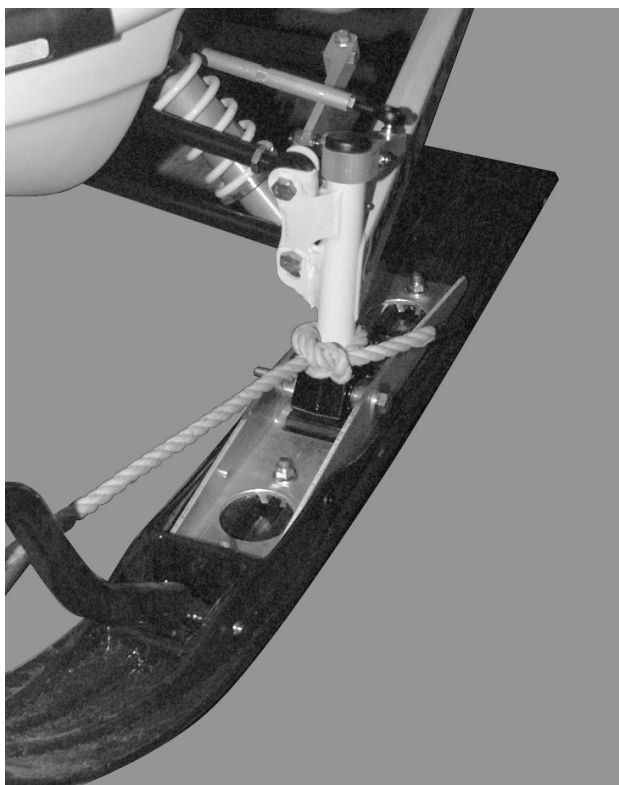
Couper le moteur.

Enlever la courroie d'entraînement de la manière décrite dans la section ENTRETIEN du présent manuel.

La transmission et la chenille sont maintenant libres.

Ranger la courroie dans le compartiment-moteur, fermer le capot, puis attacher la corde ou la courroie aux jambes de ski.

On peut maintenant remorquer la motoneige.



A32G04A

TYPIQUE

---

## **REMISAGE**

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de se conformer au tableau d'entretien compris dans la section ENTRETIEN.

## DIAGNOSTIC DES PANNES

<b>CONSTATATION: <i>Le moteur tourne mais ne démarre pas.</i></b>	
<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. L'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHE.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant. Revoir la section démarrage, afin de bien comprendre le fonctionnement de l'étrangleur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas utiliser l'étrangleur. Enlever la bougie humide et faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant; vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. S'il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur, consulter un concessionnaire autorisé.
5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).	Enlever la ou les bougies pour les rebrancher ensuite au capuchon de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Mettre la ou les bougies à la masse au moteur loin de l'orifice de bougie et démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston). Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.

**CONSTATATION: Le moteur manque d'accélération ou de puissance.**

<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
5. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
6. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
7. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
8. Le moteur surchauffe.	Vérifier le niveau de liquide de refroidissement; vérifier le bouchon à pression; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement.

**CONSTATATION: Retour de flamme au carburateur.**

<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 8 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
5. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire autorisé.

**CONSTATATION: Ratés d'allumage au niveau du moteur.**

<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer/vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
4. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé.
5. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant et le remplir de nouveau carburant.

**CONSTATATION: La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum.**

<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et l'avertisseur se fait entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 6 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
4. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section intitulée «Entretien» ou un concessionnaire afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
5. Mauvais alignement des poulies.	Consulter un concessionnaire autorisé.
6. Moteur.	Voir les causes nos 3 à 8 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».



# FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉ		MX Z 600	SUMMIT 600
<b>Moteur</b>			
– Régime de puissance maximale	(tr/mn)	8000	8000
<b>Courroie d'entraînement</b>			
– Numéro		414 860 700	414 860 700
– Largeur de la nouvelle courroie	mm (po)	35.3 (1.39)	35.3 (1.39)
– Largeur de la limite d'usure	mm (po)	32.5 (1.280)	32.5 (1.280)
<b>Bougie</b>			
– Type		NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement	mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
<b>Chenille</b>			
– Tension	mm (po)	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①
– Alignement		②	②
<b>LIQUIDES</b>			
<b>Carburant</b>			
– Type		Ordinaire sans plomb ③	Ordinaire sans plomb ③
– Contenance du réservoir	L (gal. É.-U.)	40.0 (10.6)	40.0 (10.6)
<b>Huile (moteur)</b>			
– Type		④	④
– Contenance du réservoir	L (oz É.-U.)	3.5 (118.4)	3.5 (118.4)
<b>Huile pour carters de chaîne/ à transmission</b>			
– Type		⑤	⑤
– Contenance	mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
<b>Système de refroidissement</b>			
– Type		⑥	⑥
– Contenance	L (oz É.-U.)	4.0 (135)	4.1 (139)
<b>Liquide de frein</b>			
– Type		DOT 4	DOT 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la page suivante.

*Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.*

- ① Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
- ② Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
- ③ Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 87 (R + M)/2.
- ④ Huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 L).
- ⑤ Huile synthétique pour carter de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).
- ⑥ Antigel à base d'éthyle-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (3 parties d'antigel pour 2 parties d'eau).

S.O.: Sans objet

## AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES

PUBLICATIONS		N/P
1999	<i>Manuel de réparation</i> (Français) ① Volume 1 Volume 2 Volume 3	484 200 000 484 200 002 484 200 004
1999	« <i>High Altitude Technical Data</i> » (feuilles détachées) (Anglais seulement)	484 300 003
	Cartable	484 054 500
1995 - 1999	<i>Manuel de caractéristiques</i>	484 300 002
1999	« <i>Racing Handbook</i> » (Anglais seulement)	484 300 004

Les commander chez un concessionnaire SKI-DOO.

- ① Demander à votre concessionnaire le volume du modèle de votre motoneige.

---

## **CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE**

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

### **AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:**

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

### **MOTONEIGES VOLÉES**

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires SKI-DOO, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.

---

# NOTES



**CHANGEMENT D'ADRESSE**

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ**

NUMÉRO DE SÉRIE DE LA MOTONEIGE

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE  
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTALE

NOUVELLE ADRESSE  
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTALE

TIMBRE

**BOMBARDIER INC.**  
GARANTIE SKI-DOO  
VALCOURT (QUÉBEC)  
CANADA J0E 2L0



**BOMBARDIER**  
*PRODUITS RÉCRÉATIFS*

